


Premières nations, Métis and Inuit

	<p>Population: 1 400 685 Nombre d'écoles (M-12): 435 Nombre d'élèves (M-12): ~108 000</p> <p>Nombre de programmes d'apprentissage en ligne (M-12): 3 Nombre d'élèves en apprentissage en ligne (M-12): 1 390</p>
---	--

*Notez que ces profils sont tirés de la dernière édition du rapport.
Veuillez consulter les profils ci-dessous.*

Programmes d'apprentissage en ligne (M-12)

À l'heure actuelle, trois programmes d'enseignement à distance de la maternelle à la 12^e année sont désignés comme programmes destinés aux Premières nations, aux Métis et / ou aux Inuits. L'un d'entre eux est situé en Ontario (Keewatinook Internet High School), un au Manitoba (Wapaskwa Virtual Collegiate) et un en Alberta (SCcyber E-learning Community). D'autres organisations des Premières nations, des Métis et des Inuits ont étudié l'adoption de l'enseignement à distance de la maternelle à la 12^e année. Toutefois, pour diverses raisons - manque de bande passante ou de connectivité, manque d'adhésion de la communauté, manque d'expertise pour la mise en œuvre et autres -, ils n'ont pas encore mis en place de programmes d'enseignement à distance.

Au cours des trois dernières années, deux programmes destinés aux Premières nations, aux Métis et / ou aux Inuits ont cessé leurs activités (c.-à-d. Credenda Virtual High School après l'année scolaire 2012-2013 et Gai hon nya ni: Amos Key Jr. -15).

Gouvernance et réglementation

Environ 60% des élèves des Premières Nations fréquentent des écoles dans les réserves. À l'appui de ces étudiants, Affaires autochtones et du Nord Canada (AINC) offre un soutien financier direct aux conseils de bande et aux organismes d'éducation des Premières nations. Les Premières Nations, ou leurs organisations régionales respectives, sont responsables de la gestion et de la prestation des programmes et des services d'éducation dans les écoles administrées par les bandes dans les réserves. Pour les élèves qui vivent dans les réserves mais fréquentent les écoles provinciales hors réserve, AINC paie les frais de scolarité que la province applicable exige pour les élèves non autochtones. Cette somme est versée à la Première nation en question ou directement au ministère provincial de l'Éducation selon l'entente en vigueur.

AINC exige que chaque programme éducatif (y compris l'enseignement à distance de la maternelle à la 12^e année) collabore avec le ministère de l'Éducation de la province ou du territoire où il exerce ses activités afin d'obtenir son accréditation. Le processus d'agrément implique une validation que le programme d'éducation utilise le programme d'études provincial, ce qui permet au programme d'accorder des crédits provinciaux. Comme les ministères ne peuvent financer l'inscription aux programmes fédéraux d'éducation, les programmes d'éducation

des Premières nations (y compris les programmes d'enseignement à distance de la maternelle à la 12e année) doivent aussi conclure des ententes avec les districts scolaires.

Dans le dernier budget, AINC a investi 2,6 milliards de dollars sur quatre ans pour soutenir l'éducation primaire et secondaire dans les réserves, y compris le financement pour faire face aux pressions financières immédiates et suivre la croissance à moyen terme (comme la population et le coût des services pressions). L'investissement comprenait également des fonds ciblés pour l'éducation des personnes ayant des besoins spéciaux, la langue et la culture, la littératie et la numératie et le financement pour soutenir la transformation de l'éducation des Premières Nations et l'établissement de nouveaux systèmes contrôlés par les Premières Nations. AINC continue de collaborer avec les dirigeants des Premières nations et de l'éducation pour déterminer la meilleure façon de recueillir des commentaires sur la façon de procéder pour l'avenir de l'éducation des Premières Nations. L'apprentissage en ligne et d'autres solutions de rechange aux salles de classe traditionnelles peuvent certainement constituer un important domaine de discussion, à la fois comme moyen de répondre aux besoins individuels des élèves et d'intégrer ces approches dans les nouveaux systèmes d'éducation.